

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DÉNONCENT LES CHOIX BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT CHAREST

Montréal, le 17 mars 2011 – Alors que la CTROC et la Table misent sur des alternatives fiscales progressives pour générer de nouveaux revenus, tels que l'ajout d'un palier d'imposition pour les particuliers et une politique du médicament, le gouvernement garde le cap et continue à tarifer et à privatiser les services publics. « *Le maintien de l'impopulaire contribution santé, qui passera de 25\$ à 200\$ en 2012, et la hausse de 325\$ par année des frais de scolarité sont des exemples éloquentes de cette vision gouvernementale. En mettant de l'avant ce type de mesures régressives, le gouvernement accentue les inégalités et fragilise le tissu social, déjà durement éprouvé* », soutient Pierre-Philippe Lefebvre, porte-parole de la Coalition des tables régionales des organismes communautaires (CTROC).

L'ensemble du budget Bachand nie les droits économiques et sociaux, droits que le Québec s'était pourtant engagé à respecter. « *Ces mesures réduiront l'accès de la classe moyenne et des personnes les plus démunies. Bien que le gouvernement répète que la santé et l'éducation coûtent trop cher, rappelons que plusieurs études ont démontré que ce sont des facteurs déterminants de la croissance économique* » ajoute Céline Morin, présidente de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table).

Les nombreuses coupures dans les programmes sociaux ont des répercussions néfastes sur les personnes : « *Le sous-financement des organismes communautaires en santé et services sociaux ne nous permet pas de répondre à ces besoins grandissants de la population* », affirme monsieur Lefebvre. Sa collègue de la Table précise : « le montant qui sera versé cette année par les agences aux organismes communautaires ne sera haussé que 12,3 millions de dollars, soit un maigre 2,9%, d'augmentation. Ceci pourrait ne pas couvrir l'inflation de l'année à venir, en plus d'être inférieur à la croissance de 3,6% des dépenses du réseau. »

La CTROC et la Table réitèrent leur volonté de voir le gouvernement investir dans le mouvement communautaire en santé et services sociaux. Les deux organisations évaluent à près de 200M\$ le manque à gagner pour financer adéquatement les 3000 organismes communautaires financés par le Programme de Soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Constatant, sans surprise, que ce budget est tout aussi régressif, inéquitable et injuste que les deux précédents, la CTROC et la Table vont poursuivre la mobilisation.

- 30 -

CTROC : Stéphane Lessard 514-497-7146.

Table : Mercédez Roberge 514-844-1309, 514-690-7826.